

**Nombre de membres**

- En exercice : 13
- Présents : 11
- Votants : 13

REPUBLIQUE FRANCAISE
Commune DE **MURON**

LISTE DES DELIBERATIONS EXAMINÉES AU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 MARS 2026

(Code général des collectivités territoriales, article L2121-25)

A la date mentionnée ci-dessus, le Conseil municipal, légalement convoqué le 17 mars 2026, conformément au code général des collectivités territoriales, s'est réuni en séance spéciale, à dix heures, dans la salle du conseil, sous la Présidence de Mme Angélique LEROUGE, maire.

Étaient présents : Mme Angélique LEROUGE, M GUIDDIR Méhand, Mme Françoise BAUBRY, M Henri DUPRAT, M Christophe BÉRANGER, M Philippe FORT, Mme Marie-Ange GUIDDIR, M Xavier SALOMON, Mme Aurélie BIRONNEAU, M Olivier RICHARD, Mme Lydie ROUZEAU, Mme Céline LIORET.

Étaient représentés : Mme Marine AUDEBERT VILLEROY et M François BERTHET

Était absente et excusée : Mme Claudette GIRERD

Secrétaire de Séance : M Olivier RICHARD

- **Délibération n°10 examinée le 21/03/2026 – Élection du maire :** Mme LEROUGE proclamée à la majorité absolue
- **Délibération n°11 examinée le 21/03/2026 – Détermination du nombre d'adjoints :** approuvée à l'unanimité
- **Délibération n°12 examinée le 21/03/2026 – Élection des adjoints :** liste de M GUIDDIR proclamée à la majorité absolue
- **Délibération n°13 examinée le 21/03/2026 – Indemnités de fonctions des élus :** approuvée à l'unanimité
- **Délibération n°14 examinée le 21/03/2026 – Délégations consenties au maire par le conseil municipal :** approuvée à l'unanimité

Mme le Maire a donné lecture de la chartre de l'élu local.

Le procès-verbal de la séance est consultable à la mairie et sur le site de la commune.

Muron, le 23/03/2026

**Le Maire,
Angélique LEROUGE**

